



United Nations Environment Programme

برنامج الأمم المتحدة للبيئة • 联合国环境规划署

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT • PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL MEDIO AMBIENTE

ПРОГРАММА ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ ПО ОКРУЖАЮЩЕЙ СРЕДЕ

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour information seulement

Ceci n'est pas un document officiel

Sous embargo jusqu'à 9 h T.U. mercredi 15 mai

L'état de la planète se dégrade, mais pour beaucoup les affaires continuent comme à l'accoutumée

Industrie et environnement – succès, efforts en cours et défis futurs

Publication de 22 rapports sectoriels préparés pour le Sommet mondial sur le développement durable 2002

PARIS, 15 mai 2002 – Le fossé ne cesse de se creuser entre les efforts déployés par le monde des affaires et l'industrie pour réduire leurs impacts sur l'environnement et l'aggravation de l'état de la planète, révèle aujourd'hui un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Le PNUE attribue le creusement de ce fossé au fait que, dans la plupart des secteurs industriels, seul un petit nombre d'entreprises se préoccupe sérieusement du développement durable, autrement dit intègre activement les facteurs sociaux et environnementaux dans le processus décisionnel. Le creusement résulte également du fait que la croissance économique et la demande de plus en plus forte de biens et services prennent le pas sur les progrès accomplis.

Ces nouvelles conclusions figurent dans le rapport de synthèse du PNUE intitulé *10 ans après Rio : l'évaluation du PNUE*. Ce rapport de synthèse évalue les progrès réalisés à ce jour par l'industrie en faveur du développement durable. Il a pour fondement 22 rapports préparés par différents secteurs industriels (de l'aluminium au transport routier, en passant par la gestion des déchets ou de l'eau) qui rendent compte de leurs performances en termes de développement durable. Ces 22 rapports sont regroupés sous le titre *Industry as a Partner for Sustainable Development* (L'industrie : un partenaire pour le développement durable).

Division of Technology, Industry and Economics
Division Office

Tour Mirabeau, 39-43 quai André Citroën, 75739 Paris - Cedex 15, France, Tel: +33.1.44.37.14.50; Fax: +33.1.44.37.14.74

E-mail: unep.tie@unep.fr URL: <http://www.uneptie.org/>

« Dans le domaine de l'environnement, les tendances mondiales continuent de s'aggraver avec des problèmes comme le réchauffement de la planète, la perte de biodiversité, la dégradation des sols, la pollution de l'air et de l'eau », déclare Klaus Toepfer, Directeur exécutif du PNUE. « Certaines entreprises ont relevé le défi. Il faut reconnaître leurs efforts et les en féliciter. »

« Cependant, les nouveaux rapports montrent sans équivoque que les progrès accomplis depuis Rio sont inégaux non seulement à l'intérieur des secteurs et des pays, mais aussi entre eux », ajoute-t-il. « Malgré les nombreux bons exemples de réduction des volumes de déchets et d'émissions, d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'aide aux populations les plus pauvres pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, force est de constater que pour la majorité des entreprises, les affaires continuent comme à l'accoutumée. »

Félicitant les partenaires du PNUE dans ce projet, Klaus Toepfer déclare « Les associations industrielles et tous ceux qui ont collaboré avec le PNUE au processus d'élaboration des rapports méritent des félicitations pour cette première tentative d'évaluation des progrès accomplis par leur secteur en termes de développement durable. »

Écrits par des représentants de l'industrie dans le cadre d'une coopération sans précédent avec les Nations Unies, des organisations syndicales et des ONG, ces rapports font le point sur le travail accompli, ce qui reste à faire et les défis à venir pour mettre en œuvre Action 21, le programme d'action mondial pour sauver la planète adopté en 1992 au Sommet de la Terre, à Rio.

Devant ce constat, le PNUE a relevé des priorités pour le monde des affaires et l'industrie et il formule des recommandations, parmi lesquelles la généralisation des meilleures pratiques qui présentent un triple avantage: économique, environnemental et social ; l'intégration plus systématique des critères environnementaux et sociaux dans le processus décisionnel classique; enfin l'amélioration de la mise en œuvre et du suivi des initiatives volontaires et de l'autoréglementation.

Tous les rapports sectoriels soulignent le rôle crucial des gouvernements qui peuvent, par une combinaison d'instruments réglementaires, économiques et volontaires, encourager l'innovation sociale et technologique et faire en sorte que les entreprises à la traîne ou négligentes ne réussissent pas aux dépens de celles qui investissent dans les meilleures pratiques.

« Des efforts importants ont incontestablement été faits par les 22 secteurs pour réduire leur empreinte sur l'environnement », affirme Jacqueline Aloisi de Larderel, Sous-directeur exécutif du PNUE et responsable de l'équipe qui a apporté son aide à la production des rapports. « Mais dans son propre intérêt, l'industrie doit faire plus encore pour que les bonnes pratiques se généralisent et que les performances de tous ses membres s'améliorent partout dans le monde. Trop peu d'entreprises, en particulier parmi les PME, donnent l'exemple et le suivi est insuffisant. »

Parmi les autres recommandations du PNUE figurent le développement d'un entrepreneuriat compatible avec le développement durable dans les pays moins développés afin qu'ils contribuent à l'objectif général de lutte contre la pauvreté, ou

encore la nécessité de généraliser et de soutenir la production de rapports sur l'environnement et le développement durable.

« Si depuis Rio plus de 2 000 entreprises ont publié des rapports sur leurs performances environnementales », poursuit Jacqueline Aloisi de Larderel, « l'information sur le développement durable reste le fait d'une minorité dans de nombreux secteurs et pays, notamment ceux où le cadre légal ou la pression publique ne sont pas suffisamment forts. »

Insistant sur les disparités croissantes entre les différentes régions du monde et sur la nécessité que la responsabilité environnementale et sociale devienne une réalité, elle ajoute : « Le monde des affaires et l'industrie sont de plus en plus conscients que la dimension sociale du développement mondial durable doit être prise en compte, au même titre que les aspects environnementaux et économiques. Les 22 rapports sectoriels doivent être considérés comme faisant partie d'un processus de dialogue à long terme ; ce qui compte est moins le passé que la direction dans laquelle nous nous sommes engagés. »

Progrès

Côté positif, ces rapports traduisent une plus grande sensibilisation de l'industrie aux questions environnementales et sociales. Dans de nombreux cas, celle-ci se traduit par davantage d'informations sur les performances environnementales, mais aussi par l'élaboration et l'emploi d'outils comme la norme ISO 14000, la gestion du cycle de vie et l'intégration volontaire du développement durable dans les stratégies et activités de l'entreprise.

Dans certains cas, elle se manifeste par l'amélioration des performances environnementales. C'est particulièrement vrai dans des domaines comme la production plus propre, la réduction des déchets où des progrès considérables ont été faits ces dix dernières années, en grande partie parce que les entreprises ont intérêt à réduire les coûts de traitement et à devenir plus compétitives.

Le secteur de l'aluminium, par exemple, rapporte que le métal recyclé satisfait actuellement environ un tiers de la demande mondiale d'aluminium. Le recyclage de ce métal sous forme de canettes afficherait des taux allant de 79 % au Japon et 78 % au Brésil, à 62 % aux Etats-Unis et 41 % en Europe.

Dans un autre domaine, celui de la sidérurgie, le recyclage de près de 300 millions de tonnes de ferraille par an évite l'extraction de 475 millions de tonnes de minerai de fer naturel. D'après les estimations, cela permet d'économiser en énergie l'équivalent de 160 millions de tonnes de charbon.

Côté négatif, les rapports nous apprennent que le développement de l'activité économique et l'augmentation de la consommation qui en découle font grimper les taux mondiaux de déchets produits par habitant. L'industrie continue à fabriquer de nouveaux produits jetables pour répondre à l'évolution des besoins et des attentes du

consommateur, en tenant peu ou pas compte du développement durable au-delà du gain économique à court terme.

L'exemple de l'industrie des déchets n'est pas un cas unique dans la série de rapports et le message qui ressort de ce constat est clair: la progression de la consommation est en train de l'emporter sur les acquis environnementaux.

Défis futurs

Dans leur rapport, certains secteurs définissent des objectifs spécifiques pour réduire leur impact sur l'environnement et apporter leur soutien au développement durable. Par exemple, l'industrie du froid veut « mettre au point des systèmes à compression de vapeur plus respectueux de l'environnement, offrant une efficacité énergétique supérieure, avec des objectifs ambitieux : réduire la consommation énergétique de 30 à 50 % et réduire de moitié les fuites de frigorigènes. »

Si l'industrie chimique déclare vouloir « élaborer et mettre en œuvre un ensemble d'indicateurs quantitatifs de performances dans la perspective du développement durable », le secteur de la publicité entend, quant à lui, « trouver des marques leaders du développement durable. »

Certains rapports mettent l'accent sur de « meilleures pratiques ». Celui du secteur de l'électricité dit que « les compagnies d'électricité doivent « suivre les consignes d'application des meilleures pratiques, afin d'améliorer leurs activités et de réduire leurs impacts sur l'environnement. » De son côté, le secteur alimentaire appelle à une meilleure coordination au niveau mondial... afin de partager les meilleures pratiques et d'encourager de nouvelles avancées afin que les pratiques agricoles durables soient de plus en plus systématiquement utilisées et diffusées dans le monde entier. »

D'autres secteurs se fixent des défis et engagements d'ordre plus général. Le secteur automobile dit qu'il faut « améliorer encore l'efficacité écologique des véhicules dans l'ensemble du cycle de vie. » Le secteur de l'aluminium s'engage à « augmenter le taux de recyclage de l'aluminium », tandis que l'industrie du charbon entend « poursuivre la mise au point et le déploiement de technologies plus propres pour la filière charbon et de technologies de captage et de séquestration du carbone dans le monde entier » et que celui du secteur de la construction appelle à une « réduction des émissions de CO₂ du bâti par des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, et à plus long terme grâce à l'exploitation d'énergies renouvelables. »

« L'industrie est un partenaire clé pour le développement durable », estime Klaus Toepfer. « Non seulement nous dépendons d'elle pour réduire les impacts sur l'environnement des produits et services qu'elle nous fournit, mais nous avons de plus en plus besoin de son esprit d'innovation et d'entreprise pour relever les défis du développement durable. »

« Dans un monde où les facteurs économiques, environnementaux et sociaux sont de plus en plus interdépendants, il faudra non seulement que des partenariats s'instaurent avec les gouvernements et la société civile, mais aussi que l'industrie soit

totallement transparente sur ses progrès. Soutenue par le PNUE, la publication de ces rapports est un pas important dans cette direction », ajoute-t-il.

Les 22 rapports couvrent les secteurs suivants : aluminium, automobile, aviation, charbon, chemins de fer, comptabilité, construction, électricité, engrais, finances et assurances, gestion de l'eau, gestion des déchets, industrie alimentaire, ingénieurs-conseils, pétrole et gaz, produits chimiques, publicité, réfrigération, sidérurgie, technologies de l'information & de la communication, tourisme et transport routier.

Ils ont été élaborés spécialement comme contribution au Sommet mondial sur le développement durable prévu du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Remarque : Le rapport de synthèse du PNUE et les 22 rapports sectoriels peuvent être consultés sur le site Internet de la DTIE du PNUE :

<http://www.uneptie.org/outreach/wssd/publications/publications.htm>

Note aux journalistes : La publication des rapports fera l'objet d'une conférence de presse le 15 mai à Paris. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Robert Bisset, attaché de presse et porte-parole du PNUE en Europe ; tél.: +33-1-4437-7613, mobile: +33-6-2272-5842, mél.: robert.bisset@unep.fr

Note aux rédacteurs

Le PNUE a lancé le processus d'élaboration des rapports sectoriels en septembre 2000 à Paris, lors de sa 17^e réunion consultative annuelle avec les associations industrielles.

Plus de 400 représentants du monde de l'entreprise et de l'industrie, d'organisations internationales, d'établissements universitaires, de syndicats et d'ONG ont participé à la préparation de ces rapports. Ce processus a été possible grâce à la contribution financière du ministère français de l'Environnement.